



**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



21142822

Déposé au Greffe du Tribunal
de l'entreprise de Liège division Namur

24 NOV. 2021

Greffier
Pour le Greffier

N° d'entreprise : **0862 519 743**

Nom

(en entier) : **SERVICE D'IMAGERIE MEDICALE DE LA CLINIQUE STE ELISABETH**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société coopérative à responsabilité limitée**

Adresse complète du siège : **place Louise Godin 15 - 5000 Namur**

Objet de l'acte : Renouvellement de mandats - Nominations

Extrait du Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 15 juin 2021.

L'assemblée par un vote spécial et à l'unanimité, décide de renouveler les mandats des administrateurs venus à expiration à la présente assemblée générale à savoir :

- SIMEDIC SRL représenté par son représentant permanent Frédéric ALEXIS
- MEDICX SRL représentée par son représentant permanent Xavier WILLEMS
- A.S. MARCHAND SRL représentée par son représentant permanent Anne Sophie MARCHAND
- SERGIO PESTIEAU IMAGERIE MEDICALE SRL représentée par son représentant permanent Sergio PESTIEAU
- DR. PETER VERBEEK, RADIOLOOG BVBA représentée par son représentant permanent Peter VERBEEK
- M & K SRL représentée son représentant permanent par Stéphane MAZY

Les mandats des administrateurs sont reconduits pour une durée de 6 ans expirant à l'AG 2027 et sont exercés à titre gratuit.

Le Conseil d'Administration ici présentement réuni décide d'appeler aux fonctions d'administrateur-délégué pour la période :

1. Du 15 juin au 30 juin 2021 : la SRL SIMEDIC représentée par son représentant permanent Frédéric ALEXIS qui accepte.
2. Du 1er juillet 2021 à l'AG 2027, la société DR PETER VERBEEK, RADIOLOOG BVBA représentée par son représentant permanent Peter VERBEEK qui accepte.

Pour extrait conforme,
Peter VERBEEK,
représentant permanent de la BVBA DR. PETER VERBEEK, RADIOLOOG,
Administrateur-délégué

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 06/12/2021 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).